



# Objectif : éviter une aggravation de la projection de corps étranger dans l'oeil



- >> **Ne pas retirer**  
un corps étranger oculaire.
- >> **Allonger**  
la victime sur le dos.
- >> **Recommander**  
à la victime de fermer les deux yeux et de ne pas bouger la tête.
- >> **Faire alerter ou alerter**  
en appelant le 112, 15 ou 18. 📞
- >> **Surveiller**  
l'état de la victime et la réconforter.

**Le transport de la victime ne sera pas effectué par un salarié**  
mais par un organisme agréé : SAMU, SMUR, pompiers, ambulanciers.

# Projection de corps étranger dans l'oeil





## Objectif : éviter une aggravation de la projection de produit chimique dans l'oeil



- >> **Se protéger.**
- >> **Supprimer le danger.**
- >> **Aider**  
la victime à rejoindre rapidement un point d'eau.
- >> **Rincer**  
abondamment l'oeil à l'eau tempérée en prenant soin que l'eau de lavage ne coule pas dans l'autre oeil. S'il est disponible, un rince-oeil est utilisé. Faire retirer les lentilles de contact pendant le rinçage.
- >> **Faire alerter ou alerter**   
en appelant le 112, 15 ou 18 et en précisant le nom du ou des produit(s) chimique(s) en cause.
- >> **Conserver**  
les informations sur le produit en cause (conditionnement, emballage, fiche de données de sécurité, ...).
- >> **Poursuivre**  
le rinçage jusqu'à l'obtention d'un avis médical.
- >> **Surveiller**  
l'état de la victime.

**Le transport de la victime ne sera pas effectué par un salarié**  
mais par un organisme agréé : SAMU, SMUR, pompiers, ambulanciers.

# Projection de produit chimique dans l'oeil

